

# CEREMONIE DES VOEUX

**MARDI 29 DÉCEMBRE 2009**

Mesdames et Messieurs les Maires,

Mesdames, Messieurs les Elus,

Mesdames, Messieurs,

Chers Amis,

Bonsoir à chacun d'entre vous,

Ce soir, suivant une tradition bien établie, quelques jours avant le début de l'année nouvelle, nous engageons une longue cérémonie des vœux.

C'est toujours avec le même plaisir que je vous accueille pour cet échange convivial, toujours très agréable à vivre et surtout à partager.

Dans un contexte économique mondial qui semble donner des premiers signes de redressement, nous savons l'incertitude qui demeure dans beaucoup de secteurs professionnels du territoire.

Crise sans précédent des filières agricoles, activité ralentie dans de nombreux secteurs du commerce, de l'industrie et de l'artisanat, voilà autant de facteurs qui fragilisent les entreprises et font peser des menaces sur l'emploi dans nos régions.

La situation, nationale et internationale, ne porte pas vraiment à l'optimisme et dans le Pays de Lorient, les menaces continuent également à peser sur l'avenir d'entreprises importantes.

Localement, nous n'avons pas été épargnés par la crise.

Plusieurs entreprises implantées sur le territoire de Cap l'Orient en ont été victimes.

La S.E.R.F., à Kergouaran, a dû malheureusement fermer ses portes malgré les efforts d'un repreneur potentiel qui s'était dépensé pour reprendre, partiellement, l'activité.

La S.B.F.M. a fait la une de l'activité locale et même nationale.

Après bien des péripéties, des manifestations, des défilés et des réunions au ministère à Paris, à la préfecture à Vannes, à la préfecture de région à Rennes, une proposition de reprise par le groupe espagnol CIE Automotive, le groupe Renault, principal client de la S.B.F.M., a décidé de la reprendre.

C'est une heureuse nouvelle qui permet de garantir le maintien de l'emploi sur le site et la pérennité de cette entreprise, héritière des anciennes forges de Lochrist.

Cette reprise n'a été possible que grâce à l'implication très forte de l'Etat et des collectivités : Région, Département et Cap l'Orient.

Cap l'Orient a apporté sa contribution au plan de reprise en considérant cette entreprise comme emblématique de l'industrie de notre région et qu'il s'agissait d'une action de développement économique d'intérêt communautaire.

La Fonderie de Bretagne, nouvelle appellation de l'entreprise, devra s'engager, en contrepartie du versement de cette subvention, à justifier, dans les cinq ans à venir, de la réalisation de l'investissement de remise à niveau de l'outil industriel et de la pérennisation des emplois.

Le réchauffement climatique a été longuement développé en ce mois de décembre à Copenhague.

Nous sommes tous concernés et les collectivités locales le sont à plusieurs titres : transports urbains, empreinte carbone, économies d'énergies, entre autres.

Malgré la conclusion en queue de poisson de cet évènement planétaire, il nous faudra jouer pleinement tout notre rôle en ce domaine.

La prochaine réforme des collectivités territoriales doit être l'occasion d'approfondir la décentralisation dans le sens d'une meilleure lisibilité et d'une plus grande efficacité de l'action publique locale.

La réforme de la taxe professionnelle inquiète les collectivités locales qui vivent au rythme accéléré des réformes depuis trente ans : Lois Defferre, Chevènement, Raffarin.

Oui, il est nécessaire de rendre l'action locale plus claire et plus juste. Mais, pour cela il nous faut des garanties sur les compensations financières qui seront octroyées.

Le gouvernement pousse les élus locaux à investir dans la relance tout en nous accusant d'être trop dépensiers.

Mais la situation financière des collectivités territoriales est heureusement saine, du fait des contraintes légales et comptables qui leur sont imposées.

Alors, le gouvernement doit faire preuve de confiance envers les élus locaux, qui demeurent les mieux placés pour dessiner l'avenir de nos territoires.

Après ces quelques considérations d'ordre général, je me propose de revenir modestement aux réalisations principales de cet exercice 2009 qui s'achève.

Malgré le climat morose et l'interrogation majeure concernant les rentrées fiscales des collectivités territoriales (droits de mutations, en particulier), nous n'avons pas renoncé à nos projets d'investissements. Il ne fallait surtout pas pénaliser le dynamisme local et l'emploi. Cette mauvaise conjoncture ne devait pas être l'occasion d'appuyer fortement sur les freins de l'investissement.

Aussi, les décisions approuvées par les élus qui m'entourent ont permis de poursuivre le développement maîtrisé et raisonné de notre Commune.

Pour 2009, je retiendrai principalement :

- la fin de la réfection du chemin rural 143 qui sépare notre Commune de celle de Lanester.  
Cet investissement a été réalisé en partenariat avec nos voisins Lanestériens.  
Pour les initiés, il s'agit de la partie de voirie allant du carrefour de « L'éléphant bleu » à « Jardiland ».
- un nouveau programme de réfection de la voirie rurale.
- l'achèvement des travaux de la rue de la Libération et des allées du cimetière.
- l'amélioration de la signalisation des commerces dans le centre.
- la modernisation des réseaux d'éclairage public et de défense incendie, de la chaufferie du gymnase.
- l'installation d'une nouvelle main courante, de filets pare-ballons et de l'arrosage intégré au terrain d'honneur de football.
- l'installation d'aires de jeux pour les enfants.

- l'extension du réseau d'assainissement collectif dans les secteurs de Kergoff, Kerbaudrec et Kerviec.
- la rénovation du Christ en croix de la chapelle du Trescouët avec l'aide financière des Amis du Trescouët.

-----

Que dire de l'année 2010 qui nous tend les bras ?

Et bien, il s'agira de poursuivre les chantiers déjà sur les rails et d'engager de nouveaux.

La feuille de route proposée peut se décliner ainsi :

- la poursuite de l'aménagement de l'ex CD 18 (la vieille route de Caudan-Lanester).  
Les travaux ont débuté par le carrefour de Kerflem. Le giratoire commence à prendre forme.  
La deuxième phase concernera la portion « Le Lannio - Kergoussel » jusqu'à l'entrée de la zone d'activités.  
Il s'agit de revoir complètement la sécurité de cette voie, d'enfourer les réseaux et de réaliser une piste vélo-piétons en site propre.

- L'aménagement de la rue des Chênes et de la rue Saint-Joseph

Deux réunions d'information ont permis de présenter ces projets pensés afin d'améliorer les conditions de circulation pour tous les usagers des groupes scolaires : les élèves d'abord, mais aussi les véhicules, les deux roues et les piétons.

La maîtrise d'œuvre a été confiée au cabinet ARCET et à LENOIR et Associés.

Ces réunions ont permis d'améliorer les projets et de les finaliser.

Nous rentrons maintenant dans la phase opérationnelle de lancement des appels d'offres, si aucun grain de sable ou riverain grincheux et procédurier ne vient gripper la machine.

→ L'usine de traitement des ordures ménagères.

L'unité de stabilisation des ordures ménagères résiduelles et de valorisation des bio-déchets a repris son fonctionnement normal après l'incendie majeur de l'été 2008.

Un nouveau bâtiment de réception des D.I.B. et des encombrants doit être érigé en 2010. Le permis de construire a été délivré.

Mais, des nuisances, surtout olfactives, sont toujours ressenties par les riverains du site.

L'engagement pris par les élus lorsque le choix de ce mode de traitement a été retenu par le Conseil Communautaire était de lever les inquiétudes des riverains et, également de respecter l'engagement pris du temps du SIVOM : il s'agissait d'acter le fait qu'il n'y aurait pas d'incinération sur le site de Lann Sévelin.

L'étude de ventilation engagée par les services de Cap l'Orient se traduit par des travaux de mise à hauteur qui devraient mettre fin à ces nuisances et améliorer les conditions de travail des employés. Les travaux sont en cours et devront s'achever au printemps.

Le retour à la confiance passe inéluctablement par la réalisation de cet investissement.

→ La réhabilitation des zones industrielles et d'activités de Kerpont en s'inscrivant dans la démarche Bretagne Qualiparc.

Après l'étude d'un schéma directeur, il s'agit maintenant de passer à la phase de programmation des travaux.

- La poursuite des études de la Z.A.C. de Lézevorc'h à la Montagne du Salut.  
Là aussi, l'objectif est de mettre en œuvre un aménagement global et de qualité sur une emprise d'une quinzaine d'hectares en s'inscrivant dans les préconisations du schéma de cohérence territoriale.  
Le point de départ étant l'installation d'une caserne de gendarmerie, toujours d'actualité, semble-t-il, mais toujours aussi imprécise dans la définition des besoins.
- La poursuite des négociations pour l'acquisition de la propriété LE GOULIAS, derrière la mairie, en vue de son extension et de l'offre de stationnement.
- L'extension des locaux des services techniques
- La réalisation d'un giratoire à Saint-Séverin, de concert avec les services du Conseil Général.
- Le lancement de 6 à 8 logements sociaux, rue des écoles.
- L'étude d'un projet de mise en place d'un accueil de jour à vocation sociale à proximité du foyer logement, en partenariat avec l'A.D.M.R.  
Bretagne Sud Habitat, propriétaire des locaux, a été relancé il y a peu.
- la Zone d'Activités Concertée du Lenn Sec'h.  
L'année 2009 a été largement consacrée à ce dossier.  
Je citerai seulement :
  - les réunions publiques,
  - les acquisitions foncières,
  - la création officielle de la Z.A.C. par le conseil municipal.

Des partenaires nous apportent leur concours : ENET DOLOWY, SOGREAH et les services de la DGAET de Cap L'Orient.

Malgré tout, les Caudanais, avec raison, nous interrogent régulièrement et nous demandent : A quand le début de réalisation de cette Z.A.C. ?

Le site de 47 hectares, représente un potentiel important pour répondre aux besoins, toujours croissants, en logements sur CAUDAN et sur l'agglomération Lorientaise.

Ce nouveau quartier s'inscrira dans la démarche de développement durable.

Il s'agira de poursuivre l'urbanisation en la rééquilibrant autour du centre et établir des liens forts, paysagers et fonctionnels, avec la partie déjà urbanisée.

L'aménagement de ce quartier, ainsi que le projet de création d'un échangeur complet sur la RD 769 à Kergohal, nous ont amené à repenser le plan de déplacement à l'échelle de la Commune.

Il est proposé de créer un bouclage péri-central depuis l'échangeur vers la rue Jean Moulin et l'avenue de l'Etang, pour irriguer l'ensemble des quartiers et réduire le trafic sur les rues du Muguet et de la Libération.

Les déplacements alternatifs aux véhicules seront facilités par un réseau dense de cheminements piétons-cycles.

Une trame verte a été définie afin de protéger et de valoriser les éléments naturels et de préserver des couloirs écologiques (45 % d'espaces verts et 55 % d'espaces urbanisés).

Après avoir esquivé un tir de semonce d'une escadrille de chauve-souris et un autre tir en provenance des fouilles archéologiques, nous sommes soumis à une nouvelle épreuve au sujet de notre dossier de demande d'autorisation au titre de la Loi sur l'eau.

La mise à jour du dossier initial, validé en mairie par les services compétents en la matière, est une nouvelle fois remise en cause par ces mêmes services.

Invités à participer à une réunion pour finaliser le dossier et à nous expliquer une fois pour toutes leurs souhaits, ils ont argué de motifs plus ou moins fumeux pour nous faire faux bond.

Le Préfet ne manque pas de nous rappeler que nous sommes en retard dans notre production de logements sociaux.

Alors, si les obstacles continuent à se dresser devant nous, je lui demanderai rendez-vous pour faire le point sur ce dossier.

Encore deux exemples de difficultés rencontrées :

- Natura 2000 : même si le projet n'a pas d'impact, il faut le démontrer.

Cette démonstration a été faite : le site Natura 2000 est limité aux rives du Scorff dans le secteur du Château du Diable distant de plusieurs kilomètres de notre projet.

En outre, l'aménagement de cette zone, impactant le bassin versant du Blavet, ne concerne aucunement le Scorff.

Ici, nous voulons bien, naturellement, se mettre en conformité avec la réglementation.

Mais, de grâce, arrêtons de trouver des arguties de circonstances qui, je l'espère, n'ont pas pour motif l'arrêt de mort de notre Z.A.C.

- Les espèces protégées : le projet doit apporter la preuve qu'il n'a pas d'incidences sur ces espèces.

Ne voilà-t-il pas qu'il nous faut rétablir les sites de ponte pour les batraciens, prévoir des corridors écologiques et localiser ces corridors en fonction de leurs axes de circulation !

La grenouille agile pourra enfin se déplacer sans risque en suivant les panneaux indicateurs que nous installerons après avoir pris langue avec un éminent « batracologue » que nous recherchons toujours.

Le dossier de réalisation sera approuvé par le conseil municipal au mois de janvier.

Nous avons la chance de maîtriser 47 hectares de foncier.

Aussi, faisons en sorte d'allumer des contre feux et d'afficher clairement notre objectif majeur de cette mandature : le lancement de la réalisation de cette Z.A.C.

-----

D'autres grands travaux vont concerner notre Commune en 2010.

Je citerai :

- La construction d'une nouvelle maison de retraite à Kergoff. Cette structure, d'une capacité de 72 lits, viendra à terme remplacer la maison de retraite actuelle. Un échange de terrain « maison de retraite / Commune » a permis le lancement de cette opération.
- Un autre projet doit voir le jour à proximité : il s'agit de l'extension de l'I.M.E. Kergadaud, dépendant de la Fondation Claude Pompidou qui accueille une vingtaine d'enfants polyhandicapés.

Le projet d'extension sur le terrain communal mitoyen (environ 5 000 m<sup>2</sup>) est destiné à l'accueil d'une vingtaine d'enfants autistes.

Nous sommes au stade de l'avant-projet et de la cession des terrains.

- A la résidence pour handicapés visuels, Anne de Bretagne, une réflexion a été engagée pour l'installation d'un pôle d'activités de soins adaptés (P.A.S.A.) qui serait proposé aux résidents ayant des troubles du comportement modérés.

L'établissement a sollicité, par courrier auprès de la D.D.A.S.S., une demande de labellisation.

Un architecte a été missionné afin de réaliser une étude faisabilité.

- Le secteur du Poteau Rouge va également évoluer : un poste source doit être construit près du poste existant.

Un nouveau transformateur doit être érigé sous la ligne 400 000 volts sur la Commune de CALAN.

L'année 2010 devrait voir débiter les travaux de raccordement de cet équipement au poste du Poteau Rouge, la ligne devant être enfouie le long de la RD 769 bis.

- Le C.H.S. Charcot : de gros investissements sont programmés.

- Le bon fonctionnement de la station d'épuration étant remis en cause, deux solutions étaient envisageables : la rénovation ou le raccordement à la station d'Hennebont C'est cette deuxième solution qui a été retenue.

Elle permettra le raccordement des installations de l'hôpital au réseau de collecte des eaux usées de la ville d'Hennebont et un traitement par la station d'épuration de cette ville.

- L'unité centrale de production alimentaire.

Une cuisine centrale, en cours de construction, sera capable de produire 6 000 repas/jour à destination de l'établissement psychiatrique et du C.H.B.S.

- La construction d'une unité de psychiatrie de 50 lits à l'emplacement de l'actuel terrain de foot.

Voilà pour les principaux projets concernant notre Commune en 2010.

J'en arrive, maintenant, à l'intercommunalité ; elle va se voir renforcer de par la réforme annoncée des collectivités territoriales.

Le conseil communautaire vient, récemment, de prendre des décisions majeures pour Cap l'Orient :

- la Maison de l'intercommunalité
- le vélodrome couvert

Nous avons approuvé ces deux bordereaux en souhaitant avoir des assurances sur l'approche financière de la Maison de l'intercommunalité et qu'une attention particulière soit apportée aux frais de fonctionnement générés par le futur vélodrome.

2010 verra le lancement des études pour la prise éventuelle des compétences eaux et assainissement.

Chaque collectivité sera amenée à délibérer lorsque les conclusions de ces études seront connues.

Mais déjà, nous émettons quelques réserves sur certains aspects de ce dossier.

Je citerai seulement l'assainissement : nous fonctionnons avec le SIGESE et ce, à la satisfaction générale.

Alors, faut-il remettre en cause ce mode de fonctionnement ?

A titre personnel, je ne le pense pas. Mais attendons les conclusions des études avant de nous prononcer définitivement.

Il reste tant à réaliser comme vous pouvez le constater : mais, sachons conserver autant d'ambitions et d'humilité pour avancer dans la bonne direction.

Avant d'en arriver à la conclusion, permettez-moi d'évoquer deux faits qui me tiennent particulièrement à cœur :

- l'attribution d'une deuxième fleur à la Commune au concours régional des villes et villages fleuris grâce au travail remarquable des services techniques et de son équipe des espaces verts,
- l'exposition de photos anciennes qui a connu un véritable succès grâce à l'excellent travail d'un comité de pilotage créé à cette occasion et dirigé de mains de maître par notre adjointe à la culture.

Mes collègues adjoints et conseillers municipaux, le directeur général des services et les responsables de services, l'ensemble des agents municipaux, les services de l'Etat, ceux de Cap l'Orient, la gendarmerie, le SDISS, le SIGESE, concourent à la bonne marche de notre Cité, sans oublier le CCAS, la Maison de l'enfance qui atteint son rythme de croisière, l'ADMR, le conciliateur de justice et tous les agents qui s'occupent des résidents dans nos trois structures (logements-foyer du Belvédère, maison de retraite de Kergoff et résidence Anne de Bretagne) et au CHS Charcot.

Merci à eux et aux bénévoles qui apportent leur part de contribution.

Merci à l'ensemble des acteurs économiques, aux entreprises, commerçants, artisans et aux associations, aux correspondants de presse locaux.

Au nom de l'ensemble de l'équipe municipale, je vous souhaite de chaleureuses fêtes de fin d'année, heureuses et solidaires.

La crise est toujours là. Elle fait ressentir aux plus déshérités et aux plus fragiles leur pauvreté.

Alors, prenons le temps de regarder autour de nous.

Une main tendue, une oreille attentive, peuvent parfois apporter beaucoup de réconfort.

N'hésitons pas à faire preuve d'un peu de générosité.

Très bonne et heureuse année 2010 à vous, à vos proches et à tous les Caudanais.

Blead Mad !

Après le lever du rideau, je vous invite à partager la convivialité qui règne ici et à faire honneur aux spécialités préparées par Jean-Yves et son équipe.

Et, si vous aimez la danse bretonne, revenez ici-même pour le grand fest-noz organisé par Tarzh an Deiz le 31 décembre.

Tout est gratuit, sauf l'entrée et les consommations ! Profitez de ce moment festif, si le cœur vous en dit.

Merci de votre patience et de votre attention.

**Gérard FALQUERHO**

Maire,

Vice-Président de la Communauté  
d'Agglomération du Pays de Lorient